

Montréal, le 4 décembre 2020

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

**Objet : HQCMÉ - Demande d'adoption des normes de fiabilité relative
aux automatismes de réseau et ressources de production
décentralisées
Dossier de la Régie : R-4070-2018**

Chers confrères, chère consœur,

La Régie de l'énergie (la Régie) a pris connaissance des correspondances [C-RTA-0028](#) de RTA et [B-0087](#) du Coordonnateur transmises dans le dossier mentionné en objet.

Considérant les planifications d'audience du Coordonnateur et de RTA et l'importance de l'enjeu d'application du critère de défaut triphasé, la Régie vous informe que le calendrier réglementaire ne lui permet pas de tenir l'audience initialement prévue les 16 et 18 décembre 2020 et que les nouvelles dates d'audience vous seront communiquées ultérieurement.

Nous vous prions d'agréer, chères consœurs, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd